

Un conseil azote reconnu

La variabilité interannuelle des valeurs de reliquats est encore flagrante cette année. Supérieure de 16 unités par rapport à 2014, le niveau moyen est assez fort. Cette donnée moyenne cache de fortes disparités entre parcelles. Elle démontre tout l'intérêt de réaliser plusieurs analyses sur son exploitation pour piloter au mieux ses cultures : atteindre le triptyque productivité, efficacité économique et respect des normes de commercialisation. La chambre d'Agriculture est un acteur incontournable du conseil azote eurélien ! Plus de 4000 parcelles sont analysées avec un conseil de fumure personnalisé. La campagne est déjà bien avancée. Mais il est toujours possible de réaliser des analyses à condition de ne pas avoir épandu de l'azote dans les parcelles prélevées. Pour aller plus loin, des réunions de restitution sont organisées début mars pour échanger avec vous sur les résultats 2015 et discuter des stratégies de fertilisation les plus adaptées.

Michel Plovie
Président de la commission eau et environnement



Informations consultables sur www.eure-et-loir.chambagri.fr

Agronomie

De forts reliquats d'azote associés à un développement important des cultures

Cette année, le reliquat moyen en sortie d'hiver est de 50 u, supérieur de 16 u à celui de 2014. Cette valeur est due à une longue et forte minéralisation automnale liée aux températures élevées. Elle est à combiner aux développements des cultures qui ont absorbé des quantités d'azote supérieures aux années précédentes. Cela induit des conseils de fertilisation inférieurs à ceux des deux dernières campagnes sur les céréales d'hiver.

Des reliquats plus élevés qu'en 2014

Les bons rendements de cet été ne laissent en rien présager ces valeurs de reliquats de sortie hiver. Cela prouve l'impact des conditions automnales sur le niveau de ces derniers. Les températures élevées de l'automne et de l'hiver, additionnées à l'humidité des sols, ont favorisé la minéralisation de l'humus. La taille des colzas avant la période de gel de fin janvier témoignait de ce phénomène. La pluviométrie automnale et hivernale est au niveau de la normale. Peu de lessivage s'est produit. L'azote est réparti d'une manière homogène dans les horizons, excepté pour les précédents forts (cf. graphique).

Cette année, les précédents légumineuses, pommes de terre et

colzas présentent les reliquats d'azote disponibles les plus élevés. Pour ces derniers, les reliquats sont un peu plus forts dans les 2nd et 3^{ème} niveaux. Cet azote gratuit est disponible pour la culture ! Cela montre tout l'intérêt de réaliser votre prélèvement jusqu'à 90 cm de profondeur quand le sol le permet.

Pas d'urgence à déclencher son 1^{er} apport

A la vue des tallages forts, il n'est pas nécessaire de se précipiter pour effectuer son premier apport. Il est prudent d'éviter de maintenir, puis de faire monter l'ensemble des talles car elles ne pourraient pas être toutes alimentées, surtout en cas de printemps sec ou en sol peu profond avec une faible réserve utile en eau. L'azote absorbé précocement est moins mobilisable vers le grain pour l'établissement de la teneur en protéines en fin de cycle.

La période de froid de fin janvier et des premiers jours de février a ralenti l'avance des stades. Selon les prévisions, on s'oriente vers une date du stade épi 1 cm « normale » entre les 23 mars et 1^{er} avril. Cet élément doit être pris en compte pour ne pas trop anticiper vos apports. L'objectif est d'accompagner au mieux les cultures au plus près des besoins pour éviter toute rupture d'alimentation

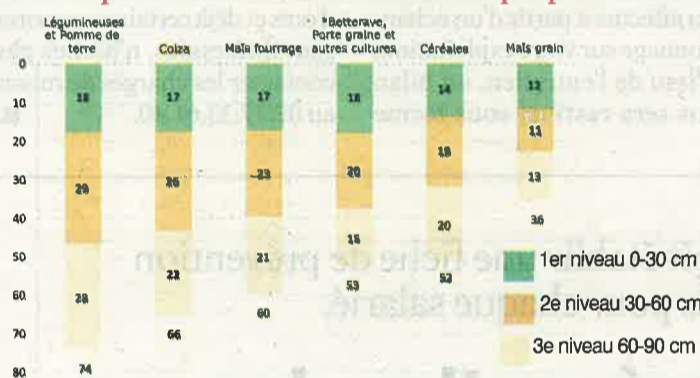
au cours du cycle et toute réorganisation d'apport effectué dans de mauvaises conditions.

Un apport intermédiaire à 2 nœuds a une bonne efficacité. Il est appliqué sur une végétation poussante et en capacité d'absorption. Nous vous le conseillons dès que votre dose totale dépasse 200 u (cas des blés de maïs, blé dur ou blé de force).

Pour garantir une teneur en protéines aux normes de commercialisation, l'apport qualité doit être réalisé au plus tôt au stade dernière feuille étalée/gonflement. La forme ammonitrate a une meilleure efficacité que la solution azotée.

Rédacteurs : Patricia Huet, Francis Golaz et Thierry Savoie
Contact : 02 37 24 45 61

Reliquats d'azote sur céréales d'hiver par précédent



6 réunions azote pour vous guider dans votre stratégie azote

Au programme :

- Point sur les niveaux de reliquats 2015 et zoom sur les bassins de captage
- Résultats d'expérimentations
- Conseils de fertilisation azotée 2015.

Rendez-vous :

- Mardi 3 mars matin à Verneuil sur Avre
- Mercredi 4 mars matin à Garancières-en-Drouais
- Jeudi 5 mars matin à Châteauneuf-en-Thymerais
- Jeudi 5 mars après-midi à Miermaigne
- Vendredi 6 mars matin à Chartres
- Mercredi 11 mars matin à Châteaudun.

Numérique

Le numérique : une révolution agricole en marche

La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir a organisé, jeudi 5 février 2015 à Châteaudun, une première réunion de travail, dans le but de créer une filière « agriculture et numérique ».

A l'heure d'internet, de la 4G+, des objets connectés, des drones, des lunettes à réalité augmentée, des nanotechnologies... le monde agricole a très vite compris les formidables opportunités de cette révolution numérique ! C'est notamment parce qu'elle a toujours su s'adapter et anticiper les révolutions que l'agriculture tient aujourd'hui une place économique si importante dans le département.

La chambre d'Agriculture souhaite créer un environnement collaboratif idéal entre agriculteurs et start-ups pour permettre, via des développements de marques, de donner un nouvel élan à la croissance économique agricole et para-agricole.

Pour cela, elle s'appuie sur son réseau d'agriculteurs, ses références agronomiques et économiques, ses partenariats techniques, scientifiques et institutionnels locaux et nationaux (Conseil général d'Eure-et-Loir, Codel, Agrodynamie, lycées agricoles de Nermont et de La Saussaye, école de codeurs de La Loupe, instituts techniques, grandes écoles, start-ups...).

La construction d'une filière

Le 5 février dernier, la chambre d'Agriculture a organisé à Châteaudun une réunion entre agriculteurs et start-ups, afin de faire émerger les 1^{ères} pistes de travail, indispensables à la construction de la filière.

Lors de cette journée, après la présentation des attentes de chacun des partenaires, trois start-ups ont exposé leurs savoirs faire et compétences, ainsi que leur attente : connaître les besoins des agriculteurs afin de développer les solutions. Puis, le groupe constitué d'une quinzaine d'agriculteurs pilotes dans tous les domaines de productions : grandes cultures, élevage,

cultures spécialisées, gestion des déchets et de l'énergie, machinisme... ont accepté de partager leurs expériences et leurs attentes lors des tables rondes.

A l'issue de ces tables rondes, agriculteurs et start-ups ont « rêvé » au développement de solutions technologiques leur permettant d'accompagner les agriculteurs au quotidien. Du suivi des troupeaux à la gestion des parcelles à distance, du rêve à la réalité, un pas est à franchir. L'ambition est présente, les moyens dégagés : le travail est lancé.

Contact : Didier Agez
02 37 24 45 21

En bref

Une Déclaration Pac 2015 fortement remaniée

La chambre d'Agriculture se mobilise pour vous permettre de réaliser sereinement votre déclaration Pac sur Internet. Vous vous interrogez sur la nouvelle réglementation, vous avez des doutes sur la manière de procéder, l'équipe Déclaration Pac de la Chambre d'agriculture organise des rendez-vous : mise à jour du registre parcellaire graphique, conseils à la réglementation, dépôt de votre dossier.

Nous serons sur Chartres, Vernouillet, Miermaigne et La Chapelle du Noyer. Pour prendre rendez-vous, contactez dès à présent :

Hélène Murie
02 37 24 45 31

L'Eure-et-Loir au Salon de l'Agriculture

Retrouvez l'Eure-et-Loir au Salon de l'Agriculture, du 21 février au 1^{er} mars. Au Hall 3, les producteurs feront découvrir leurs spécialités : V. Crosnier (bière), G. Thirouard (huile de colza), S. De Smet (safran), M. Beucher (madeleines), F. Lerat (miel), I. Collin (confitures), G. Prieur (jus de pommes...), B. Debray (terrines et plats cuisinés de poule). Samedi 28 février, la chambre d'Agriculture proposera une animation autour de la promotion de la gastronomie et de l'agriculture eurélienne, avec la Confrérie des Fins Gourmets Euréliens.

Contact : Aurélie Toutain
02 37 24 45 36

Certiphyto : vous avez jusqu'au 26 novembre 2015 pour l'obtenir

Suite à la parution de la loi d'avenir pour l'agriculture, un délai a été accordé aux exploitants et salariés agricoles pour obtenir le Certiphyto.

La date butoir initialement fixée au 1^{er} octobre 2014 a été repoussée au 26 novembre 2015.

Pour rappel, l'exploitant (et son salarié le cas échéant) aura l'obligation de détenir un Certiphyto Décideur en exploitation agricole pour continuer à acheter et appliquer des produits phytosanitaires dans son exploitation à compter du 26 novembre 2015. Pour les prestataires de services, l'obligation est en place depuis le 1^{er} octobre 2013.

Contact : Bertrand de Lacheisserie
au 02 37 24 45 42 ou Sébastien Sallé au 02 37 24 45 57.